

Avis officiel au corps enseignant

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **40 (1911)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin

pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le D^r Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. J. Crausaz, 4, rue Grimoux, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

SOMMAIRE : *Avis officiel au corps enseignant. — La formation d'une élite par le cercle d'études (suite). — Nos méthodes et nos moyens d'enseignement (suite). — Rapport sur la marche de la Société de secours mutuels (suite). — Programme scolaire du VII^{me} arrondissement. — La bonne tenue physique (suite et fin). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.*

AVIS OFFICIEL AU CORPS ENSEIGNANT

M. l'abbé Descloux, révérend curé de Matran, vient de publier un nouvel ouvrage intitulé *Devoirs des enfants*. Nous avons acquis la persuasion qu'il rendra les meilleurs services aux écoliers ainsi qu'à leurs familles et avons décidé de le recommander, par l'intermédiaire du *Bulletin pédagogique* aux membres du corps enseignant, en même temps que la publication du même auteur ayant pour titre *Les*

ravages de la boisson. Ces deux brochures sont mises à disposition à la librairie de Saint-Paul, à Fribourg, pour le prix modique de 25 centimes.

Les instituteurs et institutrices feront bien de lire quelques passages de ces deux excellents opuscules à leurs élèves en les commentant et de les répandre dans les familles par l'organe des enfants. Cette propagation ne manquera pas de produire les effets les plus salutaires au point de vue de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Fribourg, le 3 mai 1911.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

Georges PYTHON.



La formation d'une élite par le cercle d'études

L'Ouvrage.

Après les ouvriers, considérons l'ouvrage.

Il est naturel que l'on étudie dans le Cercle d'études. Mais nous n'avons pas une classe à diriger et nous ne sommes point en présence d'écoliers. C'est un cercle, c'est-à-dire, selon la définition des dictionnaires, une association de personnes qui se réunissent pour converser. On converse donc dans le Cercle d'études ; mais on converse pour s'instruire. Et pourquoi s'instruit-on ? Pour passer un examen ? Pour acquérir quelque diplôme ? Pour se perfectionner en quelque art technique ? En quelque savoir professionnel ? Non, tout simplement pour affermir et vivifier ses convictions.

Qu'on le veuille ou non, qu'on en parle ou qu'on se taise, l'adolescent de quinze à seize ans, auquel l'école, le catéchisme, le patronage ont ouvert leurs portes, s'en va dans le vaste monde et y rencontre la multitude variée des opinions